

## **Observer et mesurer les effets d'une expérience de « co-construction ». Enquête autour d'un projet de renouvellement urbain d'une ville moyenne**

### **Introduction**

La Ville de Miramas est une commune de 26 000 habitants, située au nord de l'Étang de Berre dans les Bouches-du-Rhône. Commune de taille moyenne intégrant la Métropole Aix-Marseille-Provence, elle se caractérise notamment par son éloignement aux pôles d'Aix-en-Provence et de Marseille et par son caractère industriel propre aux communes de l'Étang de Berre. Son développement rapide à partir de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle s'est appuyé sur l'activité ferroviaire présente encore aujourd'hui dans l'organisation de l'espace urbain. Ville nouvelle, elle bénéficie de dispositifs politiques de la ville depuis les années 1980. Son administration comprend donc un service politique de la ville et rénovation urbaine ancien.

En 2014, suite à la réforme de la politique de la ville<sup>1</sup>, deux quartiers sont maintenus dans la géographie prioritaire dont un éligible au Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) au titre de projet de renouvellement urbain (PRU) d'intérêt national. Dans le prolongement d'un premier PRU, ce nouveau projet est porté par le service politique de la ville et rénovation urbaine de la Ville, récemment fusionné. Cette équipe, appuyée par une volonté politique de la Commune, a décidé de s'approprier l'injonction nationale de « *co-construction* » de ces projets en associant habitants et acteurs locaux à son élaboration. La « *co-construction* », terme de la réforme pourrait notamment se distinguer des niveaux de participation observés dans les premières générations de PRU (Donzelot, Epstein, 2006 ; Deboulet, Lelévrier, 2014) par une volonté d'associer les habitants à l'ensemble des étapes du projet<sup>2</sup>.

Pour mettre en œuvre cette injonction, la Ville s'est dotée d'une équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour l'ensemble du projet<sup>3</sup> qui a pour spécificité d'avoir comme mandataire un bureau d'étude spécialisé notamment dans les démarches participatives. La possibilité donnée à ce bureau d'étude se définissant comme « *sociologues de l'urbain* » et que l'on pourrait apparenter à des « *professionnels de la participation* » (Nonjon, 2005) d'être mandataire nous apparaît assez rare dans ce type d'opération. Les missions d'association des habitants déléguée à ce type de tiers ou d'« *artisans de la participation* » se réalisent généralement dans des temporalités spécifiques (Carrel, 2013), indépendamment des missions de conception et de mise en œuvre du projet portées par des professionnels de l'urbain

---

<sup>1</sup> Loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine

<sup>2</sup> « *Les habitants doivent être associés non seulement à la phase de construction du projet, mais aussi lors de sa mise en œuvre et à son issue pour favoriser la meilleure pérennité des investissements réalisés, dans le cadre d'une gestion urbaine de proximité structurée.* » Extrait du Règlement Général de l'ANRU du 14 août 2015.

<sup>3</sup> Il s'agit d'une mission pour l'élaboration, le suivi, la coordination et le conseil du projet de renouvellement urbain et social des quartiers de Maille I et du Mercure

(architectes, ingénieurs, ingénieurs etc.). Ce choix d'organisation repose sur l'idée que placer ces professionnels de la participation comme ensemble du projet permettrait une meilleure articulation entre dynamique participative et conception du projet urbain. Débutée en 2016, au moment du démarrage du projet, cette démarche institutionnelle s'est donc appuyée sur des dispositifs participatifs classiques tels qu'un diagnostic en marchant, des ateliers mixtes habitants-élus-techniciens ou encore l'ouverture récente d'une maison du projet.

En 2017, j'ai intégré ce service, dans le cadre d'un conventionnement CIFRE avec pour thème de recherche la participation des habitants dans ce nouveau projet de renouvellement urbain. Mon objet consiste plus spécifiquement à questionner et qualifier cette expérience de « *co-construction* » sous l'angle des effets. Pour cela, elle s'attache à observer et analyser les modifications qu'engendrent la mise en place d'une dynamique participative sur la démarche de projet en terme de processus (Pinson, 2004) et d'apprentissages des acteurs. Elle cherche également à mesurer les effets de cette dynamique sur les transformations urbaines et leurs appropriations par les habitants c'est à dire sur le contenu et la mise en œuvre du projet.

Son intérêt repose sur le contexte dans lequel s'inscrivent ces questionnements. Les travaux de recherche sur les articulations entre démarche participative et projet urbain portent, en effet, sur des contextes parisiens ou franciliens (Nez, 2015 et Mamou, 2015). S'intéresser à l'organisation d'une administration municipale d'une ville moyenne ouvre la possibilité d'interroger le rôle d'une certaine proximité entre les services techniques municipaux, les Élus et les acteurs locaux. Par ailleurs, les récents travaux interrogeant projet urbain et participation s'attachent à étudier de grands projets urbains comme le projet de réaménagement des Halles à Paris (Gardesse, 2011). Ici le PRU représente un type de projet urbain singulier. Encadré par des logiques d'action et de gouvernance spécifiques (Esptein, 2013), il s'inscrit en partie dans une politique publique de réduction des inégalités sociales et urbaines, la politique de la ville, ayant comme fondement historique la participation des habitants (Dubedout, 1983).

Par ailleurs, les conditions dans lesquelles elle est menée permettent d'aborder ces interrogations sous un nouvel angle. L'immersion au sein de ce service s'appuie sur une prise de poste exercée à temps partiel avec une partie de mon temps de travail dédié à la recherche. Intégrée comme chargée de mission politique de la ville et rénovation urbaine, mes missions se construisent selon les besoins du service m'amenant jusqu'à présent à prendre en charge principalement la thématique du relogement (élaboration de la charte de relogement, construction d'une base de données logement, permanence à la maison du projet etc.). Avoir un rôle professionnel dans l'objet que l'on cherche à étudier n'est pas propre aux recherches en CIFRE<sup>4</sup>. La spécificité de cette « *double appartenance professionnelle* » repose sur l'absence de hiérarchie entre mission professionnelle et démarche de recherche (Ouvrard, 2016). La multiplication des travaux de recherche en sciences humaines menés dans le cadre d'un conventionnement CIFRE conduit, en effet, à l'émergence de nouvelles positions d'observation réinterrogeant les rapports du chercheur à son objet de recherche et au travail de terrain. Si les méthodes de « *participation observante* » distinguées de l'« *observation participante* » (Soulé, 2007) comportent un risque de perte de distance et de neutralité, elles représentent aussi des opportunités de saisir des matériaux inédits. À l'heure où le nombre de thèses réalisées en CIFRE se multiplie dans le champs de la participation<sup>5</sup>, le cadre du GIS

---

<sup>4</sup> On peut, par exemple, citer les travaux de J. Peneff où le sociologue a, dans son étude des services d'urgence, travaillé comme brancardier pendant plus d'un an (Peneff, 1992)

<sup>5</sup> D'après M. Nonjon, entre 2000 et 2012, un dixième des thèses en CIFRE en sciences humaines et sociales, tous champs disciplinaires confondus, portent sur des questions liées à la participation des habitants. Présentation

Démocratie et Participation paraît propice à interroger les modalités d'enquête et d'observation mises en place dans le cadre de cette recherche notamment dans ce qu'elles peuvent apporter sur l'analyse des effets des démarches participatives. Le début récent de cette recherche m'amène à décrire et soumettre à discussion les questionnements liés à ma position de doctorante. Dans un premier temps, la description d'un atelier avec des habitants, des techniciens et des Élus conduit à qualifier le travail d'observation à partir de l'analyse des différentes positions qu'il génère. L'intégration dans le service en charge de la démarche de « *co-construction* » du PRU me donne, par ailleurs, accès aux coulisses c'est à dire aux échanges générés au sein du service par la tenue de cet atelier. L'intérêt et la valeur des matériaux récoltés grâce à cette position seront dans un second temps traités et questionnés.

## 1) D'une « observation participante » à une « participation observante »

En novembre, s'est tenu dans l'école située au cœur du quartier en renouvellement urbain, le dernier atelier « projet » d'une démarche participative portée conjointement par le service de la Ville et son AMO. Cet atelier signait la fin d'un processus décomposé en quatre étapes classiques de conduite de projet : le diagnostic, la prospective, la programmation et le projet. Les deux ateliers précédents de cette dernière phase portaient sur la présentation d'une proposition de projet. L'annonce des démolitions envisagées avait alors suscité des inquiétudes de la part des membres du service quant à la réaction des habitants. Elle avait amené à concentrer les échanges, lors des deux ateliers précédents, sur cette dimension du projet. Pour ce dernier temps de travail avec les habitants, l'objectif général est d'aborder les modalités et les outils de participation à mettre en place aux prochaines étapes du projet. Conçu par l'AMO, le déroulement de l'atelier et les supports de présentation sont transmis à l'ensemble des membres du service impliqués dans la démarche. L'installation se déroule de la même façon que pour les ateliers précédents. Six tables sont réparties dans la salle avec chacune une dizaine de chaises autour. Tournées de façon à laisser un espace central, celui-ci est utilisé par un membre de l'AMO pour réaliser, debout et avec un micro, l'introduction de l'atelier. Pratiquée depuis plusieurs ateliers, cette organisation autour de plusieurs tables possède deux contraintes en matière de composition. Chaque table comporte une personne chargée de son animation. Il s'agit généralement de quatre membres de l'équipe d'AMO et deux membres du service de la ville. Les parrains et marraines du projet, habitants du quartier désignés comme des « *relais de la parole des habitants* »<sup>6</sup>, ont l'habitude de se répartir de façon à ne pas être plusieurs sur la même table. Cette « règle », qui m'avait été explicitée à mon arrivée, n'est pas rappelée en début d'atelier. Elle semble acquise par les personnes présentes qui s'installent progressivement se regroupant de façon similaire d'un atelier sur l'autre. Ainsi, la composition de certaines tables varie peu permettant même d'identifier des tables où se concentrent des habitants de telles ou telles parties du quartier. Au cours de cette installation, un membre de l'AMO constate qu'un animateur manque pour une des six tables autour desquelles habitants, acteurs locaux et techniciens sont déjà installés. Dans la précipitation, il m'est donc demandé d'animer une des tables.

Alors que ma position de doctorante en CIFRE et donc d'observatrice de ces ateliers était bien connue, cette demande me place plutôt dans un rôle professionnel. Considérée comme un membre du service politique de la ville et rénovation urbaine, la légitimité d'animer une table paraît évidente, au même titre que les autres membres du service. De plus,

---

à la journée rencontre : « *Concertation & démocratie participative : un champ professionnel en construction. Quelle place pour les sciences sociales ?* » du 24 Mai 2017.

<sup>6</sup> Extrait des « *Contributions Marraines - Parrains* » affichées à la Maison du Projet

la connaissance de mes expériences professionnelles passées, notamment d'animatrice d'une table de quartier semble lever les doutes sur ma capacité à tenir ce rôle. Cette situation souligne la difficulté à trouver un équilibre entre la normalisation de ma position qui consiste à me considérer comme un membre du service et la différenciation liée à la distance et au travail d'observation nécessaire à ma démarche de recherche (Ouvrard, 2016). Elle me plonge donc dans une certaine confusion, un « *dilemme de conduite* » (Cefai, 2003) lié au passage d'une « *observation participante* » à une « *participation observante* ». Mon rôle actif dans l'animation de cet atelier change la nature des observations réalisées au cours des derniers ateliers. Pour ceux-ci, l'observation représentait mon activité principale. En me plaçant en retrait par rapport aux autres membres du service, le déroulement et la disposition de l'atelier ainsi que les positionnements et les interactions des différents acteurs avaient pu être consignés tout au long des ateliers (Céfaï, 2012 ; Beaud, 2010). Pour celui-ci l'activité d'observation est rendue possible uniquement lors d'interstices propices à la prise de note et à l'analyse, comme l'introduction de l'atelier.

En début d'atelier, la présentation de la démarche par l'AMO, est très vite interrompue par des interpellations d'habitants qui debouts et sans micro font part de leurs préoccupations plutôt d'ordre individuelle : « *Vous allez me mettre dans une tour au dixième étage* »<sup>7</sup>, « *Et si les trois choix me conviennent pas. Je vais ou ?* »<sup>8</sup>, « *Vous parlez de concertation mais au bout du compte, vous nous imposez* ». Ces extraits de propos d'habitants témoignent de leur réticence à quitter leur logement, leurs inquiétudes sur les conditions de relogement et enfin sur le décalage entre l'urgence de ces préoccupations et la démarche de participation en elle-même. Elles émanent principalement d'habitants regroupés autour de deux tables, identifiés comme habitant dans une partie du quartier constituée de logements sociaux pavillonnaires. De l'autre côté de la salle, certains manifestent une impatience vis-à-vis de ce groupe qui ne respecte pas le déroulé habituel des ateliers consistant à débiter par un temps d'introduction générale. Les réponses apportées aux questionnements par un membre du service sur les conditions de relogement ne permettent pas de mettre fin à la confusion. Se mêlent alors, à la fois, l'expression des inquiétudes de la part de ce groupe et l'agacement d'autres habitants face à ces interpellations qui ne permettent pas d'achever l'introduction. Alors que le membre de l'AMO finit par reprendre, plusieurs des personnes à l'origine des interpellations finissent par quitter la salle principale pour discuter dans la cour attenante.

Pour cette première partie de l'atelier, je me place plutôt dans une situation d'« *observation participante* ». À la différence des autres membres du service, placés debouts, face aux habitants et à proximité du micro, je me suis placée autour d'une table, me rendant ainsi libre d'observer et de prendre en note certaines réactions qui ne sont pas adressées à l'ensemble de la salle. Au delà, cette position, associée à l'observation des ateliers précédents me permet de distinguer plusieurs regroupements de participants, alimentant mes questionnements. Ainsi, alors que pour la majorité des participants le statut d'occupation est le même (locataires d'un logement social), une distinction s'opère de part et d'autres des habitants entre les locataire d'un logement collectif et ceux d'un logement pavillonnaire. Cette distinction entre les formes urbaines semble sous-entendre une forme de distinction sociale pouvant s'expliquer par les conditions d'accès à ces logements ou par l'ancienneté d'occupation.

---

<sup>7</sup> Extrait du carnet de terrain

<sup>8</sup> Les trois choix font référence à l'obligation du RGA de l'ANRU de faire, aux habitants concernés par la démolition de leur logement, minimum trois propositions de relogement.

Une fois cette introduction achevée, chaque animateur se dirige vers une des six tables. L'une d'entre elle s'est complètement vidée de ses membres. Ils échangent à l'extérieur de la salle et sont rejoint par l'animateur désigné. Arrivée à ma table, la présentation de mon rôle se limite à mon appartenance au service politique de la ville et rénovation urbaine de la Ville entraînant instantanément des interpellations et des contestations sur les thèmes soulevés au cours de l'introduction (remise en questions de la démarche de participation menée, inquiétudes quant au relogement). Présentée et donc considérée comme représentante de la Mairie, mon rôle d'observatrice distanciée est rendu impossible d'autant plus que les habitants par leurs questionnements et leurs inquiétudes exigent des réponses relevant de mes missions professionnelles. En effet, à mon arrivée dans le service une des premières missions qui m'a été confiées est l'élaboration et la rédaction de la charte pour le relogement. Les interpellations des habitants sur les possibilités et les conditions de relogement me plaçaient ainsi dans une position particulièrement active.

Dans cette situation, une des parties de ma double appartenance professionnelle n'est pas connue dans la mesure où mon projet d'enquête et de recherche n'est pas explicité. Mon rôle actif dans la tenue de cet atelier comme dans l'élaboration de la charte pour le relogement présente un biais qu'il convient de mesurer. « *Me laisser prendre au jeu* » (Wacquant, 2010) de mes missions opérationnelles entraînerait, à terme, une perte de neutralité et une difficulté à mener une analyse critique et réflexive. Pourtant, la difficulté d'explicitation aux habitants la double appartenance professionnelle générée par le travail de recherche en CIFRE me paraît d'autant plus forte que le cadre d'un atelier collectif est peu propice à l'explicitation de ma démarche. Ainsi, comment adapter mon assignation professionnelle, par et pour les habitants, aux avancées de ma démarche de recherche qui exigera, par exemple dans le cadre d'entretiens, d'explicitation et d'explication mon rapport distancié avec le service et la municipalité en général ? Au delà, mon immersion dans le service peut aussi m'amener à centrer mon objet de recherche sur ce dernier dans la mesure où il concentre mes observations, limitant ainsi mes analyses concernant les publics de l'offre participative voire plus largement les habitants du quartier en rénovation urbaine.

La description des différents ajustements de posture réalisés au cours d'un atelier permet de soulever plusieurs interrogations liées aux difficultés de positionnement entre mission professionnelle et démarche de recherche. La position d'observation distanciée que j'ai pu adopter au cours des ateliers précédents est, en effet, mise à mal par mon intégration professionnelle dans le service qui finit par me placer dans un rôle actif et identifiable par les habitants. Entre ces deux positions, les ajustements sont constants et ce, même en dehors des temps participatifs où s'ajoutent à mes missions professionnelles, la retranscription régulière de mes observations. Néanmoins les questionnements autour de ma position se posent en d'autres termes avec les membres du service avec lesquels les échanges et les collaborations sont quotidiens.

## 2) « Alliées » et accès aux coulisses : quelle exploitation des matériaux ?

Seulement quelques minutes après le début des échanges menés sur les cinq tables occupées, l'arrivée du Maire bouleverse l'organisation de la salle. Se dirigeant directement vers le groupe formé à l'extérieur, son irruption dans l'atelier entraîne le départ de plusieurs habitants attablés, rendant vide une seconde table. L'animateur de cette dernière, membre du service, me rejoint donc. Son arrivée me permet de me détacher légèrement du rôle d'animation reprenant davantage une observation des interactions entre les participants aux statuts différents, entre habitants, acteurs locaux et techniciens. Mon retrait progressif de l'animation me permet même, avec son accord, de quitter la table pour observer les échanges entre le Maire et le groupe d'habitants formés à l'extérieur. En arc de cercle autour du Maire, le groupe concentre bien des habitants d'une zone identifiée du quartier. Semblant répondre aux réticences exprimées en introduction, le Maire explique en détails et dans le calme les raisons des démolitions, les possibilités offertes par le relogement. Située dans le groupe d'habitants je retrouve de nouveau une position d'observation.

Cet ajustement au cours de l'atelier est rendu possible par la collaboration et le rôle d'« alliés » (Weber, 2009) joué par ce membre du service. En effet, pour certains d'entre eux ma double appartenance professionnelle est connue et a déjà fait l'objet de discussion et d'échanges. Si elle suscite encore des étonnements, sur mes prises de notes constantes dans mon carnet de terrain par exemple, elle semble d'autant plus acceptée que mon appartenance au service repose sur des rapports hiérarchiques clairs. Néanmoins cette relation d'alliés repose sur une collaboration, des échanges réciproques qui mènent ce même représentant du service à m'interroger, à l'issue de l'atelier, sur mes observations et sur la matière que j'ai pu récolter. Ces demandes sur la nature de mes observations permettent d'interroger la manière dont est menée mon travail de recherche. En effet, il paraît impossible de déterminer si ces interrogations me sont adressées en lien avec mon rôle professionnel ou plutôt en faisant appel aux connaissances scientifiques que je peux construire dans mon travail de recherche. Confirmant ainsi l'absence de hiérarchisation entre mes deux rôles (Ouvrard, 2016), cette situation interroge ma capacité à passer de l'un à l'autre en transmettant et en traduisant ma démarche de recherche, avec des cadres et des précautions éthiques spécifiques (Corcuff, 2002). Cette situation précise témoigne plus généralement du développement de relations qui s'apparentent davantage à des rapports de collègues que d'enquêteur à enquêtés. En participant au fonctionnement et à l'avancement du projet, ma présence est acceptée et ma démarche de recherche en partie légitimée (Demoulin/Tribout, 2014). Ces conditions interrogent : rendent-elles le travail de recherche moins visible, limitant ainsi les effets de ma présence comme observatrice ? Cette présence quotidienne pourrait ainsi participer à limiter le biais que peut représenter la présence d'un chercheur notamment dans différents espaces de négociation.

Intégrée grâce à mon poste au sein du service, ma présence est acceptée dans les différents temps qui encadrent la tenue du dispositif participatif, avant sa tenue par exemple. L'organisation de l'atelier ne fait pas l'objet d'un temps de préparation spécifique au sein du service. Quelques jours avant l'AMO transmet par mail à l'équipe projet les supports d'animation. Il s'agit de planches thématique<sup>9</sup> présentant trois cases vides : les « principes », les « outils » et « avec qui ». L'atelier consiste à remplir d'étiquettes chacune d'elles. Les étiquettes formulent de nombreuses propositions de niveaux d'implication des habitants, pour

---

<sup>9</sup> Les thématiques choisies sont : l'aménagements d'espaces publics, la réhabilitation / résidentialisation, le relogement, les nouveaux équipements, les nouvelles constructions de logements et la gestion urbaine / qualité de vie.

la catégorie principe (entre être informés et co-mettre en œuvre), d'outils (de la réunion publique à la participation à la rédaction des cahiers des charges de consultations) et de publics participants. Les retours réalisés par mail se font uniquement sur des étiquettes à ajouter mais ne remettent pas en discussion la méthode générale et les contraintes d'animation et de préparation qu'elle peut engendrer. Le recueil de ces échanges sur un registre plus ou moins formel questionne néanmoins sur le statut à donner à ces matériaux. Quelle valeur accordée à un échange d'e-mails entre les membres du service et l'AMO ? S'il peut être apparenté à un courrier, il représente aussi un espace d'interactions et de négociations qu'il convient d'intégrer à l'observation et à l'analyse.

D'autres espaces de négociation ont émergé à l'issue de l'atelier. Dès le rangement des tables et des chaises, des échanges se font sur la tenue de l'atelier entre personnes chargées de son animation. Les positions distinctes de chaque animateur amène à décrire ce qu'il s'est passé sur « sa » table mais la « réunion » informelle entre le Maire et le groupe d'habitants est au cœur des discussions. Son arrivée qui n'était pas prévue a, en effet, généré des tensions qu'un des animateurs d'une table nous relate. À sa table, un habitant s'est exprimé de manière assez virulente affirmant en tapant des poings sur la table : « *Moi je veux un parking, parking, parking !* »<sup>10</sup>. Pour l'animateur, cette réaction paraît légitime dans la mesure où seules les revendications exprimées en décalage du dispositif participatif font l'objet d'une attention et d'une écoute particulière du Maire. Entre les membres du services, la méthodologie choisie est décrite comme difficile à mettre en place, longue et son manque d'appropriation a parfois rendu compliqué l'animation des discussions. Dans l'ensemble, sur les résultats de la démarche participative, les échanges avec l'AMO et dans une certaine mesure avec les Élus municipaux se distinguent par un caractère informel. Il s'agit généralement de discussions, rarement encadrées dans un temps de travail définis. Ils ne font jamais l'objet d'une retranscription écrite au contraire des temps d'échanges avec les acteurs financeurs et décisionnaires qui sont formels (comités techniques de pilotage) au sens où ils sont préparés et codifiés. Ce caractère informel concernant les productions issus des échanges avec les habitants complexifie la mesure des effets d'une offre publique de participation sur les acteurs professionnels. Des effets indirects sur leurs façon de travailler, leurs apprentissages et leurs perceptions de l'intérêt d'une démarche participative peuvent néanmoins être perçus. A ceux-ci s'ajoutent des effets plus directs sur le contenu du projet.

En me donnant accès à plusieurs temps d'échanges avec le Maire, l'AMO, les membres du service, mon statut me permet de mesurer ce qui dans les évolutions du projet relève du dispositif participatif directement ou des négociations qu'il génère. Les jours suivants cet atelier, des échanges se poursuivent au sein du service reposant presque exclusivement sur le statut à donner à la contestation formulée par le groupe d'habitants. L'attention donnée à ce groupe interroge plusieurs membres du service notamment par rapport aux autres habitants présents. De façon plus générale, en soulevant des tensions entre répondre à la demande de ce groupe, qui a été traduite comme limiter le nombre de démolitions des logements pavillonnaires occupés, et préserver l'intégrité d'un projet perçu comme construit collectivement, elle amène certains membres à questionner et à douter de l'intérêt de la démarche participative. En effet, ce sont finalement les revendications de la part d'un groupe d'habitants ne respectant pas les codes et les règles du dispositif participatif qui font finalement l'objet de discussions et de temps de travail au sein du service et avec l'AMO.

La possibilité d'observer le discours porté par les membres du service dans différentes scènes offre des matériaux précieux. De premiers décalages deviennent visibles entre la présentation exemplaire de la démarche participative aux partenaires extérieurs et les doutes

---

<sup>10</sup> Extrait du carnet de terrain

qu'elle peut générer pour les membres du service quant à son intérêt par rapport à d'autres dimensions techniques du projet ou quant à la charge de travail supplémentaire qu'elle génère. Ces décalages permettent d'affiner la mesure des effets du dispositif participatif en analysant ce qui relève effectivement des échanges menés avec les habitants et ce qui relève des contraintes techniques et opérationnelles du projet de renouvellement urbain. L'observation des coulisses ouvre également vers une analyse des négociations et des ajustements que génère la démarche participative par rapport aux contraintes techniques du projet. La contestation du groupe d'habitants amène, par exemple, à remettre en débat le nombre de démolitions envisagées. Au delà de garantir l'intégrité du projet, répondre et accéder à cette demande entre en contradiction avec les logiques d'actions de l'ANRU. Réduire le nombre de démolitions a des impacts sur l'objectif de mixité sociale. Bien que discutée scientifiquement (Epstein, 2013), il reste toujours portée par les acteurs publics dans la mesure où les PRU ont notamment pour objectif de limiter la part de logements sociaux dans les quartiers en politique de la ville. Au delà, de cet exemple, l'accès aux différents temps de travail et aux réunions techniques autour du PRU permet plus généralement d'observer et d'analyser la place accordée à la démarche participative par rapport aux contraintes temporelles du projet. La proposition de projet soumise aux habitants fait désormais l'objet de négociations entre les principaux partenaires (bailleurs, Métropole, services de l'Etat et ANRU) générant un long temps d'incertitudes. Souvent souligné par les habitants, il met les membres du service en difficultés pour expliciter le processus complexe (Pinson, 2004) de ces projets. Des ajustements dans le discours porté aux habitants voient ainsi le jour et impliquent de nouveaux espaces de participation ayant d'abord pour objectif de transmettre et d'explicitier les évolutions du projet (réunions publiques, permanences à la maison du projet). Ce changement de niveau d'association des habitants est-elle liée à sa phase de mise en œuvre ou révèle-t-elle des difficultés à articuler les différentes temporalités autour de ces projets ?

## **Conclusion**

La description de cet atelier participatif autour d'un projet de renouvellement urbain a été l'occasion de mettre en évidence une ambivalence de la posture de chercheur en CIFRE. Le passage d'une observation distanciée à un rôle actif génère des interrogations d'autant plus nombreuses que l'acculturation professionnelle entre mission opérationnelle et recherche se fait simultanément. Néanmoins si ma posture de doctorante en CIFRE apparaissait comme un prétexte pour soulever, de manière réflexive, mes questionnements méthodologiques, elle présente dans cette communication un statut particulièrement important à l'observation qui n'exclut pas pour autant l'exploitation d'autres types de matériaux (documents techniques produits dans le cadre du projet, données statistiques sur les habitants participants aux ateliers etc.). En effet, au delà des biais et des questionnements qui ont pu être soulevés, la position de doctorante en CIFRE, en offrant des conditions d'observation singulières, donnent accès à une grande diversité de matériaux mais constitue aussi un objet de recherche à intégrer. Ainsi, au delà des relations avec les habitants, de premières pistes d'analyse des interactions avec les membres du service politique de la ville et rénovation urbaine souligne que mon expérience de chargée de mission constituera également un matériau qu'il me faudra intégrer pour questionner la place et le rôle que peut occuper la recherche dans des processus participatifs.



## Bibliographie

- BEAUD S., WEBER F., 2010, *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, Paris
- CARREL M., 2013, *Faire participer ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, ENS éditions, Lyon
- CEFAI D., 2003, *L'enquête de terrain*, La découverte/M.A.U.S.S., Paris
- CEFAI D. *et al.*, 2012/3, « Ethnographies de la participation », *Participations*, n°4, p.7-48
- CORCUFF P., 2002, « Engagements publics d'un sociologue. Quelques enseignements épistémologiques à partir d'expériences plurielles », *Carnets de Bord*, n°3, p. 5-18
- DEBOULET A., LELÉVRIER C., (dir.), 2014, *Rénovations urbaines en Europe*, Presses universitaires de Rennes, Rennes
- DEMOULIN J., TRIBOUT S., 2014, « Construire des espaces de réflexivité pour analyser et transformer les pratiques professionnelles : un travail de légitimation », *Interrogations*, n°19, Implication et réflexivité
- DONZELOT J., EPSTEIN R., 2006, « Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine », *Esprit, Forces et Faiblesses de la participation*, n°7, p. 5-34
- DUBEDOUT H., *Ensemble refaire la ville*, Rapport au Premier ministre du président de la Commission nationale pour le développement social des quartiers, 1983
- EPSTEIN R., 2013, *La rénovation urbaine. Démolition-reconstruction de l'État*, Presses de Science Po, Paris
- GARDESSE C., 2011, *La « concertation » citoyenne dans le projet de réaménagement du quartier des Halles de Paris (2002-2010). Les formes de démocratisation de l'action publique en urbanisme et ses obstacles*, Doctorat en Urbanisme, Aménagement et Politiques Urbaines, sous la dir° Zetlaoui-Léger J., Université Paris Est
- MAMOU K., 2015, *(Faire) participer sur le projet urbain. Ressorts et ressources de l'échange en face à face*, Doctorat de Sociologie, sous la dir° Deboulet A., Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- NEZ H., 2015, *Urbanisme : la parole citoyenne*, Le Bord de l'Eau, Lormont
- NONJON M., 2005, « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante », *Politix*, vol. 70, n° 2, p. 89-112
- OUVRARD P., 2016, *Le nouvel esprit de l'urbanisme entre scènes et coulisses. Une ethnographie de la fabrique du territoire de Saint-Nazaire à Nantes*, Doctorat en Aménagement de l'espace et urbanisme, sous la dir° Devisme L., Université Bretagne Loire
- PENEFF J., 1992, *L'hôpital en urgence. Etude par observation participante*, Métailié « Leçon de choses, Paris
- PINSON G., 2004, « Le projet urbain comme instrument d'action publique » in
- LASCOUMES P., LE GALÈS P. (dir°), *Gouverner par les instruments*, Presses Nationales de la fondation nationale des Sciences Politiques
- SOULÉ B., 2007, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, n°27 (1), p. 127 -140
- WACQUANT L.J.D., 2000, *Corps et âme : carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Agone, Marseille
- WEBER F., 2009, *Le travail-à-côté. Une ethnographie des perceptions*, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris.

## **Résumé**

*A partir de la description d'un atelier participatif, l'analyse proposée revient sur les modalités d'enquête mises en place dans le cadre d'une recherche doctorale menée en CIFRE avec le service politique de la ville et rénovation urbaine de la Ville de Miramas. Le déroulement d'un atelier est utilisé pour montrer les différentes positions d'observations adoptées, alternant entre observation distanciée et rôle actif. Ces ajustements, replacés dans le contexte du service, ouvrent vers l'observation des coulisses du dispositif participatif questionnant sa place.*

*From the description of a participatory workshop, the proposed analysis come back to the investigative methods set up as part of a doctoral research conducted in CIFRE with the urban renewal service of the City of Miramas. The course of a workshop is used to show the different viewing positions adopted, alternating between distance observation and active role. These adjustments, placed in the context of the service, help us to understand the place of the participation mechanism.*